

Procès-verbal Conseil d'école Extraordinaire - Jeudi 6 février 2025

Ouverture séance : 17h

Ordre du jour :

- avis sur une potentielle fusion entre l'école maternelle et l'école élémentaire Hélène Boucher

Installation du Conseil d'Ecole

Présents :

l'inspecteur de l'Éducation nationale, circonscription de Colomiers : M.Simon

M.Puget, conseiller pédagogique circonscription Colomiers

la mairie :

Madame Clouscard-Martinato, adjointe Déléguée à l'Éducation, à la parentalité et à l'accueil de loisirs éducatif

Madame Boubidi, élue mairie Colomiers

M.Baca, responsable service Éducation-Affaires scolaires

les enseignantes : Mme Alquier-Bouffard, Mme Armaing, Mme Barret, Mme Bouillon, Mme Iaconis, Mme Javerzac, Mme Payan, Mme Petitprez, Mme Rabion

les parents élus API : M.Moreau, Mme Vernhes, Mme Fontanilles

Excusés :

M.Da Cunha, directeur Alae

Enseignantes excusées: Mme Fontan, Mme Richou, Mme Tourangé, Mme Dupouy (Rased), Mme Aline (psychologue scolaire)

Avis sur une potentielle fusion école maternelle/école élémentaire Hélène Boucher

Prévision effectifs à la rentrée 2025 : 204 élèves

Fermeture d'une classe à l'école élémentaire et re-questionnement quant à une fusion d'écoles maternelle et élémentaire *Hélène Boucher*.

La situation a été présentée par l'IEN lors de rencontres avec l'équipe enseignante, avec la mairie et avec les parents élus.

Conseil des maîtres :

le conseil des maîtres se positionne majoritairement en faveur de la fusion d'école.

(réunion conseil des maîtres du 07/01/2025)

Mairie :

la mairie suivra l'avis du conseil d'école.

Représentants des parents d'élèves / API :

Enquête des parents élus auprès des parents de l'école.

Au vu des échanges que nous avons pu avoir avec M Simon, inspecteur de circonscription, Mme Moreno des services de la mairie, de Mme Tougne et Mme Petitprez, directrices maternelles et élémentaires et également du retour des parents, les parents élus API Hélène Boucher maternelle et élémentaire ne s'opposent pas au projet d'une fusion des deux écoles en rappelant à minima les préconisations suivantes :

- la demande de maintien d'une ATSEM par classe pour les classes maternelles avec une attention toute particulière dans le cas d'une création d'une classe GS/CP au vu des critères maternelles se rapprochant des écoles politiques de la ville
- la demande d'un maintien d'un accueil de proximité pour les parents de l'école maternelle comme cela se fait aujourd'hui, la proximité et la spontanéité dans les échanges avec les familles sont des éléments clefs à répondre, rassurer et ainsi éviter des situations de conflits
- le maintien des projets pédagogiques et accompagnements ALAE adaptés en fonction des élèves maternelles et élémentaires
- la création d'un ensemble scolaire cohérent et des équipes enseignantes pleinement associées à cette fusion.

À noter que cette avis est également motivé dans le sens de gagner en stabilité sur l'équipe enseignante élémentaire pour les élèves, situation qui s'est vue très perturbés ces dernières années par les fermetures successives de classes. En résumé, dans le cas où le projet de fusion se décide pour la rentrée prochaine, nous, parents élus resterons vigilants sur les potentiels impacts du projet dans sa globalité et ses détails pour les parents et les enfants (maintien de la proximité et des spécificités maternelles, projet pédagogique de l'établissement scolaire, maintien des ATSEM, maintien des 2 ALAE, temps de récréation maternelle et élémentaire, logistique d'accueil du matin et du soir, augmentation des effectifs des classes, remplacement des enseignants en cas d'absence...)

Fin séance : 17h35

Signatures du procès verbal :

Président du Conseil d'école,
La directrice d'école, *Pascale Petitprez*

[Signature]
Ecole élémentaire
Hélène BOLCHER
10, chemin des Carrières
31770 COLOMIERS
05 61 63 50 49
ce.0310432b@ac-toulouse.fr

Parent élu API, M. Moreau

[Signature]